

Maladie de Verneuil : une association à l'écoute

La maladie de Verneuil est une maladie de peau qui se caractérise par l'apparition d'abcès qui se mettent sous les plis comme les aisselles ou l'aîne. « Elle empoisonne le quotidien de nombreux patients qui ne savent plus où se tourner pour une prise en charge efficace et adaptée à leur problème », explique Hélène Raynal, présidente de Solidarité Verneuil.

Cette association a été créée, cet hiver, dans le Rhône par un groupe de malades dans le but d'apporter un soutien et une aide concrète à ces patients démunis.

Chaque premier jeudi du mois, des bénévoles assurent une permanence à Villeurbanne (de 19 à 21 heures à l'espace Grain de ciel, CC le Samouraï, 4

avenue Salvador-Allende). « Beaucoup de gens n'osent plus parler. Quand ils viennent, nous discutons et ils voient les choses différemment », explique Hélène Raynal.

Outre ce soutien psychologique, Solidarité Verneuil peut aussi aider les malades dans leurs démarches administratives pour faire reconnaître un handicap ou une invalidité et dépanner en petit matériel médical.

> NOTE

Renseignements Solidarité Verneuil, 173, avenue Barthélemy-Buyer, bât 1, 69005 Lyon. Internet : www.solidarite-verneuil.org. Courriel : solidarite-verneuil@laposte.net. Tél : 06 27 44 77 60

Le Rhône a été l'un des premiers départements à être « frappé » par cette plante qui colonise les terrains en friche. « Et c'est celui où elle s'est le plus développée en raison de la nature des sols et du développement de chantiers dans les années 80 dans le Grand Lyon. Si nous n'avions rien fait, nous serions envahis », explique l'élu. L'an passé, environ 10 millions de plants ont été détruits par les Brigades vertes du Département et des entreprises d'insertion, sur près de 1,4 million de m² de terrain appartenant au domaine public. Mais la lutte concerne « tout le monde », rappelle Jean-Luc Da Passano. Un arrêté de juillet 2000 oblige les propriétaires à éliminer l'ambrosie sur leurs terrains. « On peut faire intervenir une entreprise et envoyer la facture au propriétaire », précise l'élu.

Chaque année, le Département met en place un numéro vert

au numéro vert. Aujourd'hui le Département compte « référents ambrosie » dans les maisons du Rhône, les rivières ou au sein de la chaîne d'agriculture et de la Mutualité sociale agricole, chargés de sensibiliser les agriculteurs. L'ambrosie commence à pousser au printemps et peut atteindre plus d'un mètre dès le mois de juillet. C'est traditionnellement après le 15 août que des millions de grains de pollen s'éparpillent dans l'air. Ils peuvent alors parcourir jusqu'à 70 kilomètres. La meilleure solution est une fauche en août avant que le pollen soit libéré et une autre début septembre avant que les graines soient produites (un pied contient 3000 graines). Très résistantes, les graines d'ambrosie peuvent avoir un effet vivre dix ans dans le sol avant de germer.

Sylvie Montaudou

> NOTE

Renseignements :

www.rhone.fr/ambrosie

Pieter Wispelwey

Mireille Delunsch

Emmanuel Krivine

festivalberlioz.com
04 74 20 20 79

Dimanche 5 juillet 2009

69



mercredi
dans Le jour
tous les résu
du Baccala